



INFORMATIVE SUR LES ANIMAUX NUISIBLES :

Conformément aux lois relatives à la lutte et le contrôle contre les parasites type de vol, rampants et rongeurs, nous informons nos gentils clients que dans notre structure les seuils de contrôle seront maintenues élevées pour des raisons de sécurité publique.

Étant notre structure située dans la zone "Parc delta del Po", il est évident qu'il existe une variété intense de la flore et la faune. La zone est déjà administrée et contrôlée par des organismes régionaux et provinciaux compétents, représentés par des gardes forestiers et des corps de carabinieri.

Les procédures pour l'élimination des hématophages et tout ce qui est considéré nuisibles et ennuyeux, comme les guêpes, la moustique tigre, les frelons, les serpents, les rongeurs, les scorpions et les suceurs de sang en général liés à la présence d'animaux de compagnie présents dans la structure, nous le prendrons en considération sans aucune réserve. Tout ce qui sera nécessaire sera réalisé du point de vue de la prévention des risques et des traitements de réduction sur tout le périmètre de la zone concernée. La procédure d'intervention est appelée «anti-intrusion» et est acceptée et souhaitée par l'organisme compétent d'Ausl et soutenue par le ministère de la Santé nationale. Les ingrédients actifs utilisés sont P.M.C. (chirurgiens médicaux) de vente libre approuvé par le ministère de la Santé.

Nous vous informons que dans le cas où vous avez des phobies ou des formes allergiques aux produits utilisés (P.M.C.) vous devez informer la direction le jour de l'arrivée.

Residence Mare Pineta s'exonère de toute responsabilité concernant les faits ou les circonstances qui ne sont pas strictement liés à ce qui précède.